

HONORAIRES DE TRANSACTION APPLICABLES À COMPTER DU 2 MAI 2015

I - MAISONS APPARTEMENTS TERRAINS ET FORETS

	TOTAL TTC (au taux en vigueur de TVA de 20%)	Montant HT	
Honoraires minimum	4 000 €	3 333,33 €	
Tous prix de vente public <i>Honoraires à la charge du mandant</i>	5%	4,17%	% appliqué au prix net vendeur

II - COMMERCES, PROFESSIONNELS

	TOTAL TTC (au taux en vigueur de TVA de 20%)	Montant HT	
Honoraires minimum	5 000 €	4 166,67 €	
Tous prix de vente public <i>Honoraires à la charge du mandant</i>	10,00%	8,33%	% appliqué au prix net vendeur

III - MISSIONS COMPLEMENTAIRES

	TOTAL TTC (au taux en vigueur de TVA de 20%)	Montant HT
Avis de Valeur Vénale	120 €	100 €
Lettre d'Intention d'Achat	PRESTATION INCLUSE DANS NOS HONORAIRES	
Redaction Compromis de Vente	PRESTATION INCLUSE DANS NOS HONORAIRES	

Dans le cadre du Mandat de Vente Succès

Lorsque, Vous, Vendeur, présentez à votre agence vos futurs acquéreurs, 50% de nos honoraires vous sont rétribués, et nous vous accompagnons et sécurisons votre vente jusqu'à la signature de l'acte authentique

HONORAIRES DE LOCATION DE VACANCES À COMPTER DU 2 MAI 2015

	TOTAL TTC (au taux en vigueur de TVA de 20%)	Montant HT	
Commission de location à la charge du locataire	18%	15%	% appliqué sur le prix de la location
Honoraires de gestion à la charge du propriétaire	12%	10%	% appliqué sur le prix brut propriétaire

Adour Côte Sud Immobilier SARL

59 Rue de Lesbarres – 40150 Soorts-Hossegor – Tel. : 05 58 41 74 66 – Fax : 05 58 43 56 92 - adourcotesudimmo@wanadoo.fr

TOUTES TRANSACTIONS – GESTION – LOCATION DE VACANCES - SIRET 451 699 508 00011 – APE 703A – Carte Professionnelle délivrée par la Sous Préfecture des Landes N° 380 D - GALIAN, 89 rue de la Boétie 75008 Paris N° 26004